



# Torcé informations

## Restauration dans l'Eglise

Il s'agit d'un groupe sculpté particulièrement intéressant en terre cuite polychrome du CALVAIRE, il représente le Christ sur la croix accompagné de la vierge et de Saint Jean. Œuvre majeure conservée par la commune de Torcé en Vallée, elle est désormais installée dans la nef de l'église ce qui permettra de la présenter au public et d'enrichir ainsi le programme de l'animation et de la valorisation du patrimoine local. Ce projet voté malgré son coût important, s'inscrit dans un programme budgété depuis plusieurs années par le Conseil Municipal. Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Général et une participation de Madame Jean Yvon de Courcemont et Monsieur Pascal Yvon de la Bosse.

## Fleurissement et aménagement paysager du bourg

Un effort particulier est entrepris par la commune pour embellir et rendre attrayantes les rues de notre bourg tant au niveau du sol qu'au niveau aérien.

L'investissement correspondant à ce projet représente une lourde dépense, il a donc été décidé de le réaliser en plusieurs étapes. Pour la saison 2009-2010, les réalisations suivantes sont prévues.

Rue du Dolmen (pour partie), rue Notre Dame, Place de l'Eglise, rue de la poste, rue St Rock et rue du Stade, mise en place de jardinières demi-lune fixées aux candélabres.

Nettoyage du mur de façade du cimetière et accrochage de jardinières de part et d'autre du portail d'entrée.

Remplacement de l'espace fleuri de la rue du Dolmen par une plantation de plantes caduques et vivaces.

Aménagement de l'espace vert du rond point par de nouvelles plantes après suppression des bambous trop envahissants.

Mise en place d'une haie nouvelle au groupe scolaire Marie-Pape Carpentier avec arbustes moins dangereux pour les enfants.

NB : Différentes corbeilles seront implantées aux endroits stratégiques. (Dolmen, Place de l'Eglise, Place de la Mairie, Ecoles). La rue des Rosiers fera l'objet d'un traitement particulier d'enfouissement des réseaux.

### HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi – jeudi – vendredi :  
9h00-12h00 / 16h00-18h00  
Mercredi: 9h00-12h00  
02.43.29.37.15  
Mairie.torce.72@wanadoo.fr

### PERMANENCES MAIRE

Tous les jours ou sur rendez-vous  
PERMANENCES ADJOINTS  
Sur rendez-vous

### DECHETTERIE

Lombron – « le paturail »  
02.43.20.93.23

Lundi	09h00 – 12h00
Mercredi	14h00 – 18h30
vendredi	14h00 – 18h30
samedi	09h00 – 12h00

Les sacs jaunes sont à retirer en mairie

### SERVICES D'URGENCE LE WEEK-END

Médecin : appeler le 15  
Pharmacie : service de garde  
0810.786.759

## Elagage

Une première phase de travaux d'élagage va être entreprise par la commune. Les riverains concernés devront se mettre en rapport avec la mairie après avoir été contactés.

## Ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe.

Compte tenu de l'augmentation de l'effectif à la rentrée scolaire, une 8<sup>ème</sup> classe va s'ouvrir à l'école élémentaire.

## Quelques changements à découvrir... en centre bourg.

L'aménagement se peaufine autour de l'église et de la poste.

Pour ce faire, l'équipe municipale a décidé quelques aménagements qui seront réalisés prochainement.

En effet, à chaque manifestation du souvenir, la situation du monument aux morts aux abords de la voie de circulation publique engendre gêne et dangerosité.

Aussi, depuis la création de la petite place de stationnement au nord de l'église, l'idée du transfert du monument aux morts a été intégrée.

Les plaques nominatives en ardoise grise du monument actuel seront conservées et un nouveau monument plus moderne va être créé. Une consultation a été lancée et la maçonnerie générale, Claude Gasnier de Beaufay a été retenue pour réaliser les travaux d'un montant de 4 999.76 Euros TTC.

Monsieur Yves Gicquel, Adjoint délégué à l'urbanisme, s'est vu confier la responsabilité de la mission pour finaliser le projet et intégrer ce monument dans cet environnement.

## Aides financières pour l'Amélioration de l'Habitat

Que vous occupiez votre logement en tant que propriétaire, ou que vous le soumettiez à la location, il existe des subventions et prêts sociaux afin d'améliorer ou d'adapter celui ci.

Pour des travaux de : toiture, menuiseries, isolation, électricité, chauffage, assainissement autonome, raccordement au tout à l'égout, adaptation du logement au handicap de la personne ou à son maintien à domicile – etc.

Pour rencontrer un conseiller, une permanence a lieu, sans obligation de rendez-vous, au centre social de MONTFORT LE GESNOIS le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois, de 11h à 12h.

Merci de bien vouloir vous munir de votre dernier avis d'imposition.

**Pour plus de renseignements :** Habitat & Développement 72 (ex CDHAR)  
47 rue Paul Ligneul 72043 LE MANS cedex 9  
Tél. : 02.43.43.33.89. – 02.43.43.33.97

## LOUTIT DE LA PIERRE

Bruno Petit  
Tailleur de pierre

Aménagement en pierre intérieur / extérieur  
Maçonnerie et taille de restauration  
Cheminée et création

Tél./Fax 02.43.29.69.09  
06.62.91.29.71

La Belle Étoile  
72110 Torcé en Vallée

**CLIC**

Service aux personnes âgées  
02.43.76.70.25 – Mme PISSOT  
Du lundi au vendredi  
9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00  
Fermé le mercredi

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Permanences au centre social  
1<sup>er</sup> mardi et vendredi du mois  
07 et 10 avril – 02 et 05 juin 9h à 12h

*Jobs d'été*

Pour les jeunes de 17 à 26 ans, le Point Information Jeunesse et la mission locale organisent le **mercredi 1<sup>er</sup> Avril de 14h à 18h** un après-midi « trouver un job d'été ». L'occasion de rédiger votre CV et votre lettre de motivation, de rencontrer des professionnels ou de consulter les offres d'emplois saisonniers en France ou à l'étranger mais également de recueillir des informations pour préparer le BAFA, etc...

Rendez-vous au centre social - place Jacques Moreau à Montfort le Gesnois - pour tout renseignement 02.43.76.70.25

*Accueil de loisirs*

06 au 10 avril 2009

Celui-ci accueillera les enfants de 4 à 17 ans en journée ou 1/2 journée.

Les inscriptions se feront au groupe scolaire Marie Pape Carpentier les 12 et 13 mars (bureau de l'animation) de 15h30 à 16h40 et de 17h15 à 18h45.

Les enfants pourront s'initier au fonctionnement d'une radio (studio et micro) - Les parents auront le plaisir de les entendre sur les ondes.

*Printemps :*

En espérant le beau temps.  
vive le barbecue !

**PRUDENCE :**

-  Pas de liquide inflammable
-  Attention aux enfants
-  De l'eau disponible à proximité (seau, arrosoir, tuyau d'arrosage...)

*L'affichage sauvage est une nuisance visuelle.*

Les paysages urbains et ruraux, les entrées de villes et villages, les espaces naturels ou protégés sont souvent envahis de publicités apposées de façon désordonnée. Pourtant, une réglementation précise existe qui relève soit du code de l'environnement pour la préservation des paysages, soit de textes relatifs à la sécurité routière afin d'éviter les distractions dangereuses pour les usagers de la route.

RAPPELONS :

Toute publicité est interdite

-  Hors agglomération sauf exception.
-  Dans l'emprise du domaine public

Il est interdit de poser ou de fixer des publicités

-  Sur les arbres et clôtures
-  Sur les immeubles classés
-  Dans la zone de protection de patrimoine architectural, urbain et paysager
-  Sur les poteaux EDF et Télécom, d'éclairage public
-  Sur les équipements publics

*Information du ministère de l'intérieur.*

A l'attention de tous les détenteurs de téléphone portable.

Un correspondant laisse un message afin que vous le rappeliez au **06 07 74 52 41**

**N'appellez surtout pas ce numéro ou vos factures augmenteront sans commune mesure.**

Cette information communiquée par l'office central de répression du banditisme est à diffuser le plus largement possible.

Depuis quelques temps, des escrocs ont trouvé un système pour utiliser frauduleusement vos portables. Ils vous appellent sur votre GSM, et se présentent comme « Provider » Orange, SFR, Bouygues, auquel vous êtes abonné ; ils demandent ensuite de composer un code qui est le **09#** en vous expliquant qu'il s'agit de vérifier le bon fonctionnement de votre portable.

**NE COMPOSEZ SURTOUT PAS CE CODE ET RACCROCHEZ IMMEDIATEMENT.**

Ils disposent de l'outillage permettant grâce à ce code de lire votre carte SIM.

Il ne leur reste alors plus qu'à créer une nouvelle carte.

Cette fraude se pratique à grande échelle, il est donc nécessaire de faire suivre cette information très rapidement au plus grand nombre de personnes de votre entourage, particuliers, entreprises, etc.

Et aussi ATTENTION ! A transmettre..... URGENT

Si vous avez un appel téléphonique sur votre téléphone portable et que « **A C E** » s'affiche, ne répondez pas, annulez l'appel. C'est un virus qui détruit la carte SIM, et endommage le portable. Ceci a été confirmé par Motorola, Sagem et Nokia...

N'HESITEZ PAS A TRANSMETTRE CE MESSAGE S.V.P.

*Agenda du 2<sup>ème</sup> trimestre*

Avril

- *Dimanche xx : Concours de sudoku Torcé Loisirs Salle Cérés*
- *Dimanche 26 : Randonnée VTT (12.5-28.5-42-55 Km) et Pédestre (5.5-12.5 Km). Comité des fêtes*

Mai

- *Vendredi 1<sup>er</sup> : LOTO Aînés ruraux Salle Cérés.*
- *Vendredi 8 : Banquet des anciens de plus de 70 ans, commune Salle Cérés.*
- *Vendredi 15 : Assemblée Générale, Torcé Football Club Salle Cérés.*
- *Samedi 16 : Spectacle Torcé Loisirs Salle Cérés.*
- *Jeudi 21 Mai : Moto Side-car cross Européens, GST Circuit Marcel Seery.*

Juin

- *Vendredi 5 : Concert de l'école Salle Cérés*
- *Samedi 6 : Concert Culture et patrimoine Eglise*
- *Mercredi 17 : Concours de boules Club des Aînés ruraux terrains de boules Salle Cérés*
- *Samedi 20 : Fête de l'Ecole : Ecole maternelle.*